

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 51/52

21^e année • mercredi 19 décembre 2018

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL AU NOIR INTENSIFIÉE



THIERRY PORCHET

Fribourg durcit sa lutte contre le travail au noir, fléau coûtant près d'un milliard de francs au canton. Dès le 1^{er} janvier prochain, les entreprises qui décrocheront un marché public dans le gros œuvre devront doter leur personnel d'une carte professionnelle. Unia salue l'initiative, même si d'autres mesures s'avèrent encore nécessaires... **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Volte-face pathétique

Sonya Mermoud

Pour, intérêts égoïstes, arguments à l'emporte-pièce ont une nouvelle fois donné le ton à la politique d'asile de la Suisse. Avec, pour conséquence, la suspension de la signature du Pacte sur les migrations de l'ONU dont le sort sera tranché au Parlement. Après le Conseil des Etats, la Chambre du peuple s'est elle également prononcée dans ce sens. Situation expliquant l'absence de la Suisse, le 10 décembre dernier, à Marrakech où les représentants de quelque 160 Etats s'étaient réunis pour signer cet accord. Défection et aveu de faiblesse du gouvernement – alors que le document avait été négocié avec la contribution active de son ambassadeur à l'ONU! – cédant le pas à l'Assemblée fédérale. Pathétique volte-face dictée

par les réticences et critiques des partis bourgeois. Et l'hostilité claire de l'UDC, tirant à boulets rouges sur le traité, ravie de revenir sur son terrain favori après l'échec dans les urnes de son initiative pour l'autodétermination. Et prête, à n'en pas douter, à porter au besoin le sujet devant le peuple. Le Pacte en question n'a pourtant rien de révolutionnaire. Non-contraincant, il établit un cadre de coopération pour réguler la migration. Il plaide pour un consensus global minimal misant sur la responsabilité des Etats appelés à respecter les droits humains des exilés et à lutter contre les discriminations. A combattre leur exploitation et garantir leur accès à des services de base comme l'éducation ou à des procédures équitables. Sans interférer sur la souveraineté des Etats signataires conservant leur totale autonomie dans la gestion de l'arrivée des migrants. Après l'avoir approuvé, le Conseil fédéral a pourtant pris le parti de surseoir à sa décision – comme si notre pays pouvait faire cavalier seul face à un problème qui ne cessera de prendre de l'ampleur. Et à l'instar d'une dizaine d'autres reportant ou refusant de parapher ce texte. Dont une majorité d'Etats menés par des formations nationalistes partisanes d'une fermeture des frontières. Triste alignement même si l'image d'une Suisse humanitaire ne fait plus illusion depuis longtemps. Avec des exemples négatifs à répétition. Notamment sur sa ma-

nière d'appliquer le règlement Dublin signé il y a exactement dix ans. Un accord permettant à la Confédération de renvoyer les requérants d'asile dans le pays d'arrivée en Europe. Une possibilité dont elle a, cette décennie, usé et abusé, expulsant 4,5 fois plus de personnes qu'elle n'en a accueillies. Sans égards pour les requérants d'asile les plus vulnérables, malgré les appels réitérés de la société civile en ce sens. Même posture égoïste concernant l'Aquarius. Berne a récemment refusé d'accorder au bateau humanitaire le pavillon rouge à croix blanche. Quand bien même il a rempli une mission essentielle, sauvant plusieurs dizaines de milliers de vies en Méditerranée. A la veille de formuler des vœux pour la nouvelle année, exprimons celui d'une approche plus empathique et ouverte de la migration. Puisse 2019 se solder par la signature du Pacte onusien. Un petit pas qui aurait le mérite de redonner un semblant de crédit à une Suisse des Conventions de Genève toujours plus repliée sur elle-même. Un signal où, dans un jeu de miroir avec les personnes qui sollicitent notre aide et protection, nous jouons tous notre humanité... ■

PROFIL



Rémy Dufrénois, dans les traces de Batman.

PAGE 2

FRANCE

Gilets jaunes et place des syndicats.

PAGE 3

VAUD

La lutte dans le parascolaire a payé.

PAGE 5

NOVARTIS

Dénonciations des pratiques de la multinationale en Grèce.

PAGE 7

DANS LES TRACES DE BATMAN

La solidarité inspire au quotidien Rémy Dufrénois, représentant du personnel de Syngenta et engagé aux côtés des Gilets jaunes. Entre autres...

Sonya Mermoud

Au four et au moulin. A l'usine, aux côtés des Gilets jaunes ou dans son foyer, Rémy Dufrénois, marié et père de trois enfants, cumule les activités. Homme d'action et de réflexion, doté d'une intelligence vive et d'une capacité d'analyse pointue, ce Français de 31 ans s'engage sans compter pour les causes qu'il juge justes. Au nom d'une solidarité essentielle. Un fil rouge dans la trajectoire de cet employé de Syngenta à Monthey, entré dans l'entreprise en 2011. Opérateur de production aux horaires irréguliers, dont de fréquentes plages nocturnes, Rémy Dufrénois remplit aussi la fonction de représentant du personnel au niveau local et à l'échelle européenne. Il est également membre de la caisse de pension, du fonds de formation, de celui de secours. «Des casquettes complémentaires... Je travaille beaucoup. Par passion», admet le trentenaire qui, soutenu par une énergie hors du commun, relève dormir seulement quatre heures par nuit.

ADEPTE DE LA RÉPARATION

«Je n'ai pas besoin de plus de sommeil. Ça me laisse du temps», affirme le frontalier au physique athlétique – 100 kilos de muscles qu'il entretient avec des exercices au poids de corps. Du temps et de l'énergie que le sportif met à profit pour mener à bien les missions qu'il s'est assignées. Dont celle de la défense du personnel. Syndiqué chez Unia, animé d'une détermination sans faille, le militant évolue avec une assurance qui peut en dérouter certains. Mais sans jamais omettre d'écouter et de consulter ses pairs. «Dans le cadre des négociations salariales 2019, des discussions se sont déroulées dans tous les secteurs, avec toutes les équipes, des entités pareilles à de petites familles. On agit dans un esprit de cohésion.» Avec des résultats concrets à la clef, comme l'obtention d'une augmentation salariale de 1,3% en 2019. «Une reconnaissance tangible du travail effectué par les ouvriers. Un geste particulièrement im-

portant au terme d'une année qui s'est révélée difficile à la suite du rachat de l'entreprise par Chemchina», commente Rémy Dufrénois, saluant au passage l'ouverture au dialogue de l'employeur. Et alors que le représentant du personnel, d'une nature sensible et empathique, se fait un point d'honneur de trouver des solutions aux différents problèmes que peuvent rencontrer des collègues. Pas question en effet de jeter le bébé avec l'eau du bain face aux difficultés. Même attitude avec les objets cassés. L'homme est un adepte de la réparation, matérielle ou non.

LE GILET EN BRASSARD

Impliqué dans son entreprise, Rémy Dufrénois l'est aussi aux côtés des Gilets jaunes de Thonon-les-Bains où il réside. Sans toutefois endosser le vêtement symbolique. L'activiste préfère le porter en brassard, estimant que sa position de frontalier, au bénéfice d'un salaire suisse, lui confère un statut «privilegié». «Je participe néanmoins activement aux mobilisations et aux discussions. J'amène des idées», précise le trentenaire originaire du nord de l'Hexagone qui a lu les Constitutions suisse et française, histoire de maîtriser les tenants et aboutissants d'une des revendications majeures des manifestants: le référendum d'initiative citoyenne. Et alors qu'il fustige la réponse à la révolte donnée à ce jour par Emmanuel Macron, «ce banquier qui travaille pour les banquiers». «Il faut lire le contenu entre les lignes. Ce que le président donne d'une main, il le reprend de l'autre.... Avec mon épouse, très active dans le mouvement, nous nous battons pour l'avenir de nos enfants. Pour qu'ils puissent travailler en France et gagner un salaire décent», précise le sympathique militant qui accorde une importance primordiale à sa famille, ce havre où il se ressource, lui qui a rompu tous liens avec ses parents. Une situation, entre dialogues impossibles et violences, qui aura aussi contribué à forger la personnalité de Rémy Dufrénois. Comme les nombreux métiers qu'il a exercés. Surnommé par certains «le caméléon», le Français a d'abord entamé une école de gendarmes

avant de claquer la porte, refusant d'entrer dans un moule. Il terminera ensuite une formation d'électrotechnicien, travaillera dans l'informatique, à la chaîne ou encore comme cuisinier diplômé dans un restaurant quatre étoiles. «Ma spécialité? Les flamiches. J'en amène souvent à mes collègues. Ceux qui les ont goûtées ne les oublient plus», sourit l'homme soulignant au passage l'accueil et la convivialité des Valaisans.

VERSIONS MULTIPLES

Optimiste, animé d'une soif inextinguible d'apprendre, franc du collier, Rémy Dufrénois affirme ne connaître

ni la peur, paralysante, ni le stress. Au registre des loisirs, cet ancien pompier volontaire signale sa passion des mots et de l'écriture, concrétisée par la rédaction d'un livre à douze mains – toujours cet amour des projets collectifs. «Le sujet? Une fiction post-apocalyptique. Un bon moyen de me libérer l'esprit.» Le rédacteur prendra aussi prochainement part à la gestion d'une Maison des jeunes et de la culture. De quoi donner encore de l'épaisseur au quotidien de Rémy Dufrénois qui ne croit pas au hasard. «Tout est écrit. Même s'il existe plusieurs versions. Mon chemin existe car il me corres-

pond», philosophe Rémy Dufrénois associant sans hésiter le bonheur à sa vie actuelle. «Je me suis construit une existence qui me ressemble», argumente celui qui, adolescent, s'identifiait volontiers à Batman, «car il n'avait pas de parents». Un héros humain – dont le collectionneur possède plus de 1000 représentations – luttant pour le bien et la justice. Un peu finalement comme Rémy Dufrénois avec ses armes à lui. Et en misant aussi sur un combat commun. «Avec un bout de bois, on fait de la fumée. Pas un feu...» ■



THÉRIY FORCHET

Solidaire avec les Gilets jaunes, Rémy Dufrénois se bat pour plus de justice sociale.



DE BIAIS

Daniel Süri

CHAPEAUX, L'ARTISTE!

Guido Fifrelin surprit son monde en arrivant un beau matin coiffé d'un inattendu chapeau blanc. Les couloirs de la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée) se mirent à bruiser et les gazouilleurs à gazouiller: *twiit, twiit, twiit*. Pour l'un, la nomination de l'ancien chef de la sécurité de la Manip aux relations économiques lui était montée à la tête, pour l'autre, ainsi attifé, il se mettait à ressembler à Aragon dans sa période homosexuelle exubérante. L'étape juste avant *La cage aux folles*.

En fait, Guido Fifrelin n'avait pas changé de religion, comme on disait avec des regards lourds et des sous-entendus du même poids il y a quelques dé-

cennies, mais voulait rendre hommage à une méthode qui avait transformé sa vie de cadre. Cette méthode, visant à faire émerger la créativité, était couramment appelée «La Méthode des six chapeaux» et s'inspirait du concept de la pensée latérale développée par Edward de Bono. Non! pas le chanteur de U2 (en anglais «You too», à ne pas confondre avec «Me too»), optimisateur fiscal en Hollande, investisseur à Malte, autre paradis fiscal, grand prêtre de l'humanitaire et ami des puissants. *Nobody is perfect*, comme on dit à Hollywood. Donc pas Bono, Paul David Hewson pour l'état civil, mais bien Edward de Bono, psychologue, médecin et spécialiste des sciences cognitives. Il fallait bien ça pour s'aventurer sur les contreforts escarpés – les contreforts sont toujours escarpés, comme les contrées sont toujours lointaines et quelquefois inhospitalières – de la pensée latérale. Mais qu'est-ce donc que la pensée latérale? Déjà que c'est compliqué de penser droit devant soi, si en plus, il faut le faire latéralement... En fait, la pensée latérale s'oppose à la pensée verticale. Ah? Nous voilà bien avancés. Et qu'est-ce que la pensée verticale? C'est la pen-

sée courante, basée sur la cohérence, où chaque étape est validée. Quand vous pensez latéralement, vous vous en tapez de la cohérence. Vous dites n'importe quoi, enfin pas tout à fait, mais presque. Bon, on ne sait pas dans quel entourage vivait M. de Bono, mais perso, j'ai tout plein de gens autour de moi qui pensent latéralement, mais alors très latéralement, pour ne pas dire parallèlement. Tout en étant persuadés de penser verticalement. Et les chapeaux, alors? Objets en trois dimensions, peuvent-ils être saisis par une pensée qui ne connaît que les deux dimensions du vertical et de l'horizontal? Vous me remettez les copies en sortant. Eh bien, les chapeaux sont là pour disloquer la pensée verticale et faire émerger la pensée horizontale, nécessairement plus créatrice. Ou créative, c'est comme il vous plaira. Pour disloquer la pensée verticale (j'espère que vous avez compris que c'est le méchant de l'histoire) à coup de chapeaux, il en faut six. De couleur différente: bleu, blanc, rouge, noir, jaune et vert. Maintenant attention, tenez-vous bien, ça se complique. Le chapeau bleu représente la métapensée

ou le processus de réflexion. Bon, je vous avais prévenus, c'est l'animateur du groupe chargé d'être créatif. Parce qu'évidemment, tout cela se passe en groupe. Pourquoi l'animateur, ou l'animatrice, doit-il porter un galurin bleu? Mystère et boule de gomme latérale. Sûrement pour faire joli. Le chapeau bleu pose donc le chapeau blanc au milieu de la table (on le rendra à Fifrelin plus tard). Le chapeau blanc, c'est la réflexion objective et neutre. Le rouge, c'est les émotions, le jugement, la suspicion, les intuitions. Le noir, c'est le négatif, les échecs, les risques. Le jaune, c'est le bon côté des choses, l'optimisme, la positivité. Et le vert, c'est la créativité. Impérativement en dernier dans la succession des essorages de la pensée verticale à coup de chapeaux. Vous suivez? Alors, prenons un exemple tiré de l'actualité. Vous avez vu qu'on voyageait beaucoup dans certaines communes de Suisse romande (Genève, Montreux, sans parler de certains Sainte-Crix qui font la route tous les jours pour se rendre à Lausanne...) et quelquefois aux frais de la princesse et surtout de ses manants. Comment être créatif dans une telle

situation? M. ou M^{me} Chapeau Bleu va donc poser sur la table et, sous les yeux ébahis des participants, le chapeau blanc. Données factuelles et objectives: «Pierre Maudet a été invité en sa qualité de président du Conseil d'Etat à Abu Dhabi.» *Paf*, drapeau orange du coach. Ah, oui, parce qu'en plus, il faut un coach, qui accompagne l'animateur et vérifie que les idées émises sont bien en conformité avec la couleur du chapeau – ça commence à coûter bonbon ce truc des galures, dites! – Drapeau orange, parce que «en sa qualité de président du Conseil d'Etat» est contesté. C'est donc un soupçon, pour le chapeau noir. Ah, ben non, il a expliqué ensuite qu'il avait menti, que ce n'était pas un voyage privé! Mais quelle émotion: chapeau rouge! J'espère qu'il va s'en sortir: chapeau jaune! Chapeau vert: et si Maudet se recyclait dans une agence de voyages? Du genre «dernière minute». L'une d'entre elles garantit sur son site que, concernant les voyages vers Abu Dhabi, «vous avez la possibilité de partir sans puiser dans vos économies avant le départ». Du nanan pour Maudet. ■

«LES GILETS JAUNES METTENT EN LUMIÈRE LES MANQUES DES SYNDICATS»

Pour le syndicaliste français Gaël Quirante, le rôle des directions syndicales est d'appeler à une grève générale

Propos recueillis par Jérôme Béguin

«**C**e n'est qu'un début, continuons le combat»: ce slogan de Mai 68 est-il d'actualité après l'intervention télévisée du président Emmanuel Macron en début de semaine dernière, qui a notamment annoncé une revalorisation de 100 euros du Smic, le salaire minimum? Nous avons voulu prendre le pouls de la fraction la plus combative du mouvement syndical français et joint Gaël Quirante peu avant qu'il n'entre au Tribunal de Versailles pour une audience. Ce secrétaire syndical départemental de Sud-PTT, syndicat rattaché à l'Union Solidaires, est en conflit avec La Poste, qui l'a licencié au printemps dernier en l'accusant de séquestration pour avoir participé à une occupation de locaux de la direction en 2010. Le facteur est par ailleurs l'un des animateurs du Front social. Cette coordination, qui réunit une centaine de sections syndicales parmi les plus dynamiques de la CGT, de Sud et de la CNT, avait organisé les premières manifestations au lendemain de l'élection de Macron.

QUESTIONS RÉPONSES

Est-ce que la grève lancée par solidarité à la suite de votre licenciement se poursuit?

Oui. C'est un mouvement inédit et historique puisqu'il y a toujours 20% des facteurs et des factrices de mon département des Hauts-de-Seine

qui sont en grève reconductible depuis le 26 mars dernier. Je suis licencié de l'entreprise, mais les tribunaux ont reconnu jusqu'à présent que je peux être représentant des postiers et des postières. Ça agace tellement La Poste qu'elle tente par un procès de remettre en cause ma liberté de circulation dans les centres de La Poste des Hauts-de-Seine et mon mandat de représentant syndical.

Comment jugez-vous les annonces du chef de l'Etat?

La mobilisation des Gilets jaunes et son impact sur l'ensemble du monde du travail et de la jeunesse oblige le président et le gouvernement à se positionner sur la question du pouvoir d'achat. Mais le compte n'y est absolument pas. Ce qui est proposé là n'est pas une augmentation de salaire, mais correspond juste à l'inflation et à une hausse accélérée de la prime d'activité (allocation en faveur des travailleurs modestes, *ndlr*), et cela ne concerne pas tous les salariés. Le but est de calmer la mobilisation, mais ça montre que ce gouvernement, qui voulait paraître d'une extrême fermeté, capable de maintenir son cap, se retrouve en difficulté lorsque les mobilisations sont fortes, déterminées et non domestiquées.

Comment se situent les syndicats face à ce mouvement social? Finalement, est-ce que vous n'auriez pas souhaité que les Gilets jaunes soient rouges?

Ce n'est pas la question, je ne regrette pas ce que les Gilets jaunes sont. Pour moi, ce sont les syndi-

cats qui devraient être un peu plus rouges... Les directions syndicales devraient appeler à la grève. C'est ce qu'ont fait les lycéens et les étudiants avec leurs propres revendications contre la sélection à l'entrée de l'université et Parcoursup (application en ligne d'orientation des bacheliers vers les formations supérieures, *ndlr*). Ce qui est grave, c'est que les directions syndicales, à l'exception de Solidaires, ont montré leur pire visage en participant à des discussions avec le président et le gouvernement. Au contraire, notre rôle doit être d'ap-

peler à la grève, à sa généralisation, sa massification, à construire un mouvement d'ensemble, une grève générale qui permette de faire basculer les revendications pour une hausse des salaires et des pensions, c'est ça qui est en jeu.

Si l'on vous comprend bien, vous appelez à une grève générale comme en Mai 68?

Il arrive un moment où, malgré toute la force et la colère exprimées par les Gilets jaunes, il y a un seuil, ou un pic, qui doit être atteint. Qu'est-ce qui

peut faire que le gouvernement recule et qu'on gagne de manière significative sur la question des salaires et des conditions de travail, si les salariés ne se mettent pas en branle? Cette question de la grève générale est décisive, mais, à part Solidaires, elle n'est pas encore d'actualité pour les directions syndicales. Ce mouvement des Gilets jaunes met en lumière tous les manques des directions syndicales, qui ont depuis trop longtemps accepté, sous prétexte de dialogue social, toute une série de régressions menées par les gouvernements successifs. ■



Cinquième samedi de mobilisation des Gilets jaunes, le 15 décembre dernier, sur les Champs-Élysées.

A travail égal, salaire égal!

L'alliance Fairlog salue les propositions formulées par les ministres européens des Transports, qui pourraient considérablement améliorer les conditions de travail et de vie des chauffeurs routiers

Manon Todesco

C'est une victoire d'étape pour les syndicats de toute l'Europe. Après avoir longuement bataillé, le Conseil des ministres européens des Transports a proposé plusieurs améliorations du paquet Mobilité dans le transport routier, informe un communiqué de presse de l'alliance suisse Fairlog, qui salue cette bonne nouvelle. Toutefois, à ce stade, ce ne sont que des propositions. La balle est dans le camp du Parlement européen, dont la commission ad hoc devrait se prononcer. Parmi elles, on peut citer l'obligation d'appliquer le salaire du pays dans lequel la prestation est fournie. Concrètement, si un chauffeur poids lourd bulgare – pour qui le salaire moyen s'élève à 250 euros – traverse toute l'Europe, son salaire pourrait osciller entre 1500 et 2000 euros. Les ministres ont également abordé

l'interdiction pour les chauffeurs de dormir dans leur cabine: il sera donc de la responsabilité des employeurs de s'assurer que leurs chauffeurs ont un toit et un lit dignes de ce nom. «Le scandale des aires de repos où séjournent les chauffeurs prendrait ainsi fin dans toute l'Europe», se réjouit Fairlog, qui regroupe le SEV, Syndicom et Unia. Enfin, il y a le projet d'introduire des tachygraphes numériques (appareil qui sauvegarde sur disque toutes les données de conduite) enregistrant les activités de chargement et de déchargement du véhicule, ce qui permettra de simplifier les contrôles du respect des temps de pause. «Or, il faudra attendre jusqu'en 2024 pour que tous les poids lourds en soient équipés, et nous ignorons si la Suisse reprendra ces règles, commente Roman Künzler, responsable de la branche Transport et logistique d'Unia. Les travaux liés à la

révision de la Loi fédérale sur la circulation routière ne débiteront que l'année prochaine.»

PEUT MIEUX FAIRE...

Si les ministres des Transports de l'Union européenne souhaitent aussi améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, les propositions sont insuffisantes d'après Fairlog. «Il sera interdit de les empêcher de rentrer à leur domicile pendant plusieurs mois, mais ils seront encore éloignés de chez eux jusqu'à quatre semaines d'affilée, ce qui est bien trop long», dénonce le syndicaliste. De plus, les employeurs devront renvoyer leurs chauffeurs non pas chez eux mais à leur siège, et comme la proposition ne précise pas dans quel pays doit se trouver leur établissement, cela peut ouvrir la porte aux abus...

NON AU CABOTAGE!

Fairlog se bat également pour le maintien de l'interdiction du cabotage routier. En effet, le transport de marchandises à l'intérieur de la Suisse par un transporteur étranger est interdit par l'accord sur les transports terrestres. La crainte des syndicats, c'est que le Conseil fédéral assouplisse cette interdiction dans le cadre des négociations avec l'UE autour d'un accord-cadre, avec pour conséquence une pression accrue sur les salaires et l'emploi. «En Suisse aussi, les salaires et les conditions de travail tendent à se détériorer avec l'arrivée de géants du numérique comme Amazon ou Uber, insiste Fairlog. Seul un vrai partenariat social, avec à la clé des conventions collectives de travail équitables et dûment contrôlées, permettra de résister à cette pression, en Europe, comme en Suisse.» ■

CONSTRUCTION: SOLUTION VALIDÉE PAR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Les délégués de la Conférence de la construction des syndicats Unia et Syna ont accepté le résultat des négociations. La balle est désormais dans le camps des représentants de la SSE

Il aura fallu vingt rondes de négociations, une manifestation rassemblant quelque 18 000 maçons à Zurich en juin dernier et des journées de protestation en octobre et en novembre pour parvenir à une issue. Un résultat obtenu le 3 décembre dernier entre la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et les syndicats Unia et Syna.



Les maçons s'étaient mobilisés en force pour soutenir leurs revendications comme ici à Lausanne, le 5 novembre dernier.

Qui l'ont soumis, samedi dernier, aux délégués de la Conférence de la construction réunis respectivement à Berne et à Olten. Les 210 participants, 150 pour Unia et 60 pour Syna, ont majoritairement approuvé la solution trouvée. Cette dernière maintient l'âge de la retraite anticipée à 60 ans, moyennant des cotisations des maçons plus élevées. Elle prévoit également des augmentations de salaire de 80 francs par mois en 2019 et en 2020. Pour arriver à ce consensus, les deux parties ont dû revoir leurs exigences à la baisse. «Le résultat est réaliste. Et une solution au conflit est dans l'intérêt de l'ensemble de la branche, comme cela a été relevé dans les assemblées syndicales», précisent Unia et Syna dans un communiqué commun. Mercredi prochain, le 19 décembre, ce sera au tour des délégués de la SSE de se prononcer sur la solution proposée. «C'est à ce moment qu'il sera définitivement décidé s'il existe une solution négociée dans la construction.» ■ **L'ES**

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

LA LUTTE A PAYÉ

Les négociations entre l'EIAP et la délégation du collectif parascolaire sont enfin ouvertes

Aline Andrey

«**C'**est une bonne nouvelle. Le dialogue est ouvert avec une prise en considération des demandes et des préoccupations des uns et des autres. La lutte a fait prendre conscience que le parascolaire est important.» Christine Guinard Dumas, secrétaire générale d'Avenir Social Vaud, se dit satisfaite de la réunion qui s'est déroulée le 11 décembre dernier. Dans un communiqué commun, la délégation du collectif parascolaire, dont elle fait partie, et neuf des dix représentants de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP) indiquent: «Il a été décidé d'ouvrir un dialogue en vue de fixer le périmètre de négociations et de viser un accord sur le nouveau cadre de référence pour une entrée en vigueur fixée au 1^{er} février 2019.» Les actions prévues en janvier, notamment une nouvelle grève et une manifestation, sont donc suspendues. Plusieurs rencontres sont, en revanche, agendées. Pour mémoire, le 13 novembre, le personnel vaudois du parascolaire, Avenir Social Vaud et le SSP avaient organisé une grève suivie d'une manifestation historique réunissant plus de 8000 per-

sonnes contre le nouveau cadre de référence prévoyant davantage d'enfants par éducatrice et éducateur et moins de personnel formé. Le 3 décembre, un piquet de mobilisation était organisé devant le siège de l'EIAP à Pully et une quarantaine de structures se mobilisaient partout dans le canton. Le Parti socialiste vaudois avait, quant à lui, déposé une résolution demandant l'ouverture de négociations contre le démantèlement des conditions d'accueil des enfants. A la suite de la réunion du 11 décembre, il l'a retirée tout en soulignant rester «vigilant quant à son issue».

POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

«Parents, professionnels, pédiatres, Pro Familia ou encore la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance ont exprimé leurs vives préoccupations quant au bien-être, au développement et à la sécurité des enfants induits par le nouveau cadre de référence, rappelle dans un communiqué Jean Tschopp, vice-président du groupe socialiste au Grand Conseil. Nous resterons très attentifs à l'évolution de ce dossier. Nos enfants méritent un accueil parascolaire professionnel de qualité. Si les résultats obtenus ne devaient pas être à la hauteur des attentes, nous n'hésiterons

pas à intervenir au Grand Conseil.» La présidente du Conseil d'Etat, Nuria Gorrite, avait elle aussi invité les partis au dialogue, et plusieurs municipaux – dont David Payot à Lausanne – avaient indiqué qu'ils ne suivraient pas le futur cadre proposé par l'EIAP. Soit une augmentation d'enfants par éducateur et moins de personnel formé. Au mois de novembre, le Groupement des pédiatres vaudois (GPV), dans une lettre adressée à Nuria Gorrite, faisait également part de son inquiétude face au nouveau cadre de référence proposé: «Les conséquences pratiques sont évidentes: diminution et déprofessionnalisation de l'encadrement des enfants, surcharge des professionnels

de la pédagogie avec diminution globale du niveau éducatif et pédagogique des enfants.» Alors même que les pédiatres constatent chaque jour l'augmentation des difficultés éducatives liées aux troubles du comportement, du sommeil, des difficultés alimentaires, psychologiques, familiales et sociales. «L'éducation et la pédagogie sont l'affaire de tous, à savoir les parents et les professionnels de l'enfance au sens large du terme.» Et de noter: «Les structures d'accueil des enfants sont un lieu important de socialisation, d'apprentissage de la vie en communauté, du respect d'un cadre et de règles, et un lieu d'inclusion d'enfants avec des besoins particuliers. Dans la

société actuelle, elles sont un complément indispensable à l'éducation parentale. Vouloir diminuer le taux d'encadrement et de professionnalisme de ce dernier est un très mauvais calcul qui se base uniquement sur une vision d'économies à très court terme, mais qui, sur le moyen-long terme, aura des conséquences délétères sur la santé globale de nos enfants, dont les coûts seront bien évidemment largement supérieurs à ces petites économies.» ■



Plus de 8000 personnes ont manifesté le 13 novembre en faveur de conditions d'accueil parascolaires dignes pour les enfants du canton de Vaud, qui ont déjà moins d'espace que des poules bio.

«Ensemble, tout est possible»

Celio Rodrigues, président de la section de la Côte d'Unia et de la commission du personnel conventionné de GSK, ex-Novartis, prend sa retraite

Aline Andrey

Il est arrivé en Suisse en 1981 pour un contrat de travail d'une année. Une aventure pour le jeune homme d'alors, qui rejoignait aussi sa future épouse. Trente-sept ans plus tard, Celio Rodrigues est toujours là. Mais plus pour longtemps. Le printemps prochain, il retournera au Portugal, dans son village natal. «Nous avons toujours pensé, avec ma femme, que nous allions nous arrêter avant la retraite, parce qu'il n'y a pas que le travail dans la vie!»

Celui qui a fêté ses 60 ans en novembre quittera officiellement son poste d'opérateur de fabrication pharma à GSK (GlaxoSmithKline), anciennement Novartis, à la fin de l'année. Soit après 22



Après un engagement militant de tous les instants au syndicat Unia, Celio Rodrigues prend sa retraite.

ans de service, dont la moitié à la présidence de la commission du personnel sous convention collective. L'usine de Prangins fermant ses portes pour la période de Noël déjà le 14 décembre, c'est quelques heures avant son dernier après-midi en poste que Celio Rodrigues répond à quelques questions, non sans émotion. S'il a toujours été syndiqué, déjà lors de son apprentissage de pâtissier au Portugal, c'est au moment de son licenciement de Stellram, avec cinq autres employés, en 1993 à Nyon, qu'il dit s'être réveillé. «On a eu droit à quelques mois de salaire d'indemnité, mais on n'a rien dit, on n'a rien fait. C'est passé inaperçu.»

AU CŒUR DE LA LUTTE

Après trois ans de travail chez Recymet Recycling à Aclens, il est engagé le 1^{er} janvier 1997 par Novartis à Prangins. Dix ans plus tard, le militant est nommé président de la section de la Côte d'Unia. En automne 2011, il devient l'un des fers de lance de la lutte contre la fermeture de l'entreprise pharmaceutique de Novartis à Prangins. Une victoire qui reste son plus beau souvenir de militance.

Depuis le rachat par l'anglo-saxon GSK en 2015, l'entreprise change. «Il y a beaucoup de frontaliers, qui ont une autre approche des syndicats. Mais heureusement, des personnes conti-

nent de s'engager, même si c'est plus difficile.»

En janvier, Florian Daguet prendra la présidence ad interim de la commission du personnel sous convention, dont il est membre, en attendant des élections. Celles-ci auront lieu à la fin des négociations, qui ont pris du retard, pour une nouvelle Convention collective de travail (CCT). Celio Rodrigues: «Je pensais partir à la fin des négociations. Mais malheureusement, la direction les a repoussées. Mais même si je ne pourrai plus y participer, je serai encore là pour soutenir mes collègues.» Reste que ce militant de tous les instants a déjà fêté à plusieurs reprises la fin de ses mandats. «J'ai été trop gâté, par mes camarades du syndicat, mes collègues. Durant toutes ces années, on a créé des liens d'amitié. Ça va me manquer...» Il quitte aussi la présidence de la section de la Côte d'Unia, qui sera occupée provisoirement par la militante Monique Collet en attendant l'Assemblée des délégués prévue au mois de mai.

Un dernier message? «Tout seul, on n'arrive à rien. Ensemble, tout est possible. Face à la montée de l'individualisme et de l'égoïsme, il est important de se rappeler que la solidarité est essentielle.» ■

POING LEVÉ

ÇA PLANE POUR LE CO₂

Par Jérôme Béguin

Par 93 voix contre 88, la majorité de droite du Conseil national a refusé la semaine dernière d'introduire une taxe climatique sur les billets d'avion. C'est pourtant l'une des mesures à prendre de toute urgence afin que nous puissions respecter nos engagements inscrits dans l'Accord de Paris. Les Suisses sont en effet toujours plus nombreux à utiliser ce mode de transport. La quantité de passagers a ainsi progressé de 60% entre 2000 et 2017, selon le dernier rapport fédéral sur la mobilité. Ce qui n'est certainement pas sans conséquence pour le climat: le transport aérien représente aujourd'hui 10% du total des émissions de gaz à effet de serre de notre pays. «Prendre l'avion est devenu extrêmement bon marché, au point que cela défie le bon sens», a dénoncé, durant le débat, la conseillère nationale genevoise écologiste Lisa Mazzone. «On prend désormais l'avion comme on prend l'autobus», a convenu le socialiste vaudois Roger Nordmann. Cette croissance exponentielle du trafic aérien s'explique. Ce secteur est en effet subventionné par la collectivité publique. Les compagnies aériennes, en plus d'être soutenues à bout de bras par les Etats lorsqu'elles font naufrage – souvenons-nous du sauvetage de Swissair – et de bénéficier des infrastructures aéroportuaires mises à leur disposition, sont exonérées de l'impôt sur le carburant, de la TVA et de la taxe CO₂. Alors que, pour un automobiliste, les taxes forment plus de la moitié du prix d'un plein à la pompe. Sortons les gilets jaunes!

Plus de 80% des vols au départ de la Suisse ont une destination européenne. Ces trajets pourraient aussi être effectués en train, estime la Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable (Cesar), qui réunit 23 organisations engagées pour une réduction des nuisances aériennes. D'ailleurs, onze pays européens, dont les Etats voisins de la Suisse, prélèvent déjà une taxe de 2 à 168 euros suivant les trajets. Telle que prévue, la nouvelle taxe aurait été au maximum de 30 francs pour les courts et moyens courriers et de 50 francs pour les vols intercontinentaux. Selon une enquête menée l'été dernier par l'institut Gfs, une majorité de Suisses ne serait pas opposée à une telle disposition. «Il ne faut pas imposer une double charge financière à l'aviation», a néanmoins défendu l'UDC soleurois Christian Imark. Dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE, le prix du billet devrait effectivement bientôt augmenter de... quelques dizaines de centimes. Et puis, à quoi bon? «Le climat n'a pas de frontière», a déclaré le PLR bernois Christian Wasserfallen. Sans rire.

L'année 2018 a constitué un énième avertissement. Durant l'été, le Doubs s'est ainsi retrouvé à sec, on pouvait traverser à pied le lac des Brenets. Que leur faut-il de plus? De la part de l'UDC, c'est tout de même manquer de patriotisme que de ne pas protéger le patrimoine naturel de la Suisse. Les vrais patriotes défendent les glaciers suisses... et les mesures d'accompagnement. On aura l'occasion en 2019 de parler beaucoup de climat et de relation avec l'UE. D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes. Et méfiez-vous des contrefaçons. ■

Texte et photos Sonya Mermoud

Église Saint-Pierre, l'édifice le plus haut de Riga, avec sa flèche s'élançant dans le ciel à 123 mètres d'altitude. Un ascenseur conduit les visiteurs au sommet du clocher. Le belvédère, livré aux vents, offre une vue époustouflante sur la capitale. Candidats au vertige s'abstenir. Blottie à côté du fleuve Daugava, la vieille ville déploie tout son faste avec ses édifices du XIII^e siècle à nos jours. Une frise chronologique aux influences et styles divers témoigne du passé tourmenté de la cité. Carrefour maritime ayant attiré marchands allemands et croisés occidentaux venus évangéliser la région, Riga a aussi été conquis par les Polonais, les Suédois et les Russes avant l'occupation nazie et celle soviétique. Autant de passages qui ont laissé leur empreinte sur la capitale forte de 640 000 âmes. Les épisodes les plus récents de l'histoire demeurent bien présents dans les esprits et ont donné le ton à la politique lettone. Devenu indépendant en 1991, le pays – qui compte une importante population russophone – est entré dans l'Union européenne et l'Otan en 2004. Signal clair envoyé à son puissant voisin sur l'intangibilité de ses frontières.

JOYAUX DE PIERRE

En cette journée automnale, pluies et furtives percées de soleil jouent avec l'éclat des couleurs de la cité, renforçant le sentiment d'harmonie qui se dégage de la ville historique, inscrite au patrimoine de l'Unesco. Un décor de carte postale que les visiteurs parcourent à pied, arpentant rues pavées ou avenues au tracé rectiligne, emmitoufflés dans des vêtements chauds. A une encablure de la mer, Riga, hérissé de clochers, frissonne dans l'air mordant de la Baltique. Une position géographique qui a façonné le visage du lieu, marqué par son appartenance à la Ligue hanséatique. Avec ses anciens entrepôts – dont des églises à la fois temples et greniers – reconnaissables à leur système à poulie sur la façade hissant les marchandises. «Les gratte-ciel du XVII^e siècle», plaisante Juris Berze, conduisant la visite. Une promenade qui passe inmanquablement par l'imposante cathédrale du Dôme, d'abord romane puis gothique – réputée pour son orgue datant de 1880 composé de 6768 tuyaux en bois et en métal. Et par l'émblématique maison médiévale des Têtes noires, une étonnante construction de la Guilde des artisans. Plus précisément une réplique de l'original, qui datait de 1344, détruit au début de la Seconde Guerre mondiale. «Le bâtiment a été refait à l'identique en 1995. Il servait jadis de résidence provisoire aux marchands étrangers qui, pour en jouir, devaient être célibataires et s'engager à défendre la cité en cas de siège», poursuit l'érudit. Clin d'œil de l'histoire, l'espace est aujourd'hui utilisé, entre autres, pour des cérémonies de mariages.

ÉLÉGANCE ET RAFFINEMENT

Changement d'époque et d'ambiance au pied d'immeubles Art nouveau, disséminés dans différents quartiers. Un patrimoine urbain d'une richesse extraordinaire, ravivant les souvenirs d'une période de paix, créative et orientalisante. Et Juris Berze de signaler, au gré des découvertes, les différents styles rencontrés: décoratif, éclectique, perpendiculaire, romantique-national, maniéré. «Nombre de bâtiments ont aussi intégré des éléments architecturaux typiquement lettons.» Pour mesurer toute la richesse de cet ensemble original et raffiné, le plus important d'Europe, il faut aussi lever le nez et admirer griffons, dragons, lions, visages inspirés de la tragédie grecque... surmontant quantité d'édifices. Un Art nouveau qui a également inspiré l'un des plus célèbres monuments de Riga, celui de la Liberté,

RIGA, MUSÉE INTÉMPIREL À CIEL OUVERT

Illustrant huit siècles d'architecture avec une mention spéciale «Art nouveau», la capitale de la Lettonie, offre une balade dans l'histoire



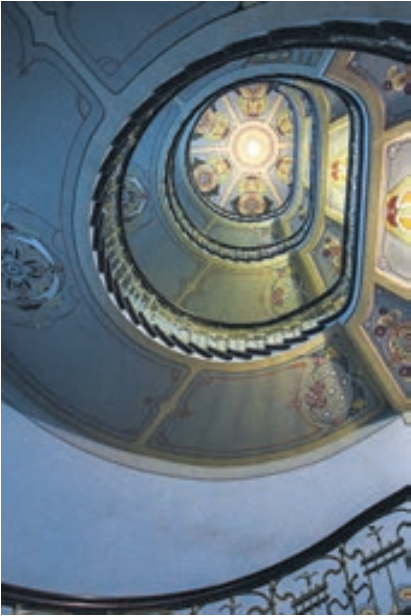
Un résumé de Riga, du sommet du clocher de l'église Saint-Pierre.



Il faut lever le nez pour mesurer la richesse de l'architecture de la capitale.



Le Monument de la Liberté, un des principaux symboles de la ville.



Cage d'escalier Art nouveau considérée comme la plus belle de Riga.



Riga abrite le plus important ensemble architectural Art nouveau d'Europe.

érigé en 1935 grâce aux dons de la population: une Marianne lettone juchée sur une vertigineuse colonne. Dans ses mains, des étoiles illustrant les régions de la nation devenue indépendante seulement en 1918. Hélas! pour une courte

durée. Au pied du mémorial, toujours fleuri, la garde d'honneur a repris du service avec le rétablissement de la souveraineté du pays. Un symbole de l'attachement des Lettons à leur patrie et à leurs racines agressées...

OPPRESSION PLURIELLE

Sur le chemin menant à l'unique synagogue de Riga, Juris Berze évoque la douloureuse période de l'occupation. Sa famille, à l'instar de tant d'autres, a directement été victime de l'oppres-

sion allemande. Puis a souffert de l'envahisseur soviétique avec une grand-mère déportée en Sibérie. «Né en 1974, j'ai pour ma part vécu entre communisme et capitalisme. J'ai plus de complexes que la nouvelle génération qui se sent évidemment plus libre», sourit l'homme. Fleurs de lotus et colonnades: d'inspiration égyptienne, la dernière synagogue de la capitale – qui en comptait six – doit sa préservation à sa localisation, au cœur d'habitations. «Les nazis ont renoncé à l'incendier de peur que tout le quartier brûle», explique le guide précisant que 72 000 Juifs ont été exterminés. Ajoutés aux crimes du régime moscovite, Riga aura perdu, entre 1940 et 1991, un tiers de sa population. Sordide passé illustré dans plusieurs musées de la capitale. Bien qu'aujourd'hui moins visible, le lourd héritage du marxisme-léninisme s'exprime encore à travers quelques sévères bâtiments monumentaux. Mais si la page est enfin tournée, la transition au modèle capitaliste connaît aussi ses laissés-pour-compte. «Toutes les personnes n'ont pu être réintégrées dans le nouveau système et affronter la compétition inhérente», relève le Letton. Le passage à l'euro, en 2014, a aussi pesé lourdement sur le budget de nombreux ménages frappés par des prix à la hausse. Le salaire moyen s'élève de 800 à 900 euros dans le pays, un peu plus à Riga.

OUVERTURE VERS L'OUEST

Impossible de prendre le pouls de Riga sans visiter son Marché central composé de cinq pavillons voûtés. Des hangars servant, avant la Première Guerre mondiale, de garages à zeppelins. A proximité, Eva, jeune et pétillante guide, signale un centre commercial. Le premier, affirme-t-elle, à avoir proposé dans les années 1990 des produits venant de l'Ouest, comme le parmesan... La Lettonne de 24 ans, qui n'a pas connu le diktat soviétique, note combien sa génération a été imprégnée par les récits de cruelles privations. Elle ne cache pas sa déception face au résultat des dernières élections législatives qui se sont déroulées le 6 octobre. Plaçant le parti russophone Harmony devant ses concurrents. Un score à relativiser, la République parlementaire comptant une multitude de formations politiques rendant difficile l'obtention d'une majorité claire. Viandes, poissons, produits laitiers, etc.: les pavillons abritent chacun une catégorie spécifique de denrées. Déambulant dans ce monde de saveurs et de senteurs du cru, Eva présente différentes spécialités: le pain noir, le café torréfié artisanalement «très tendance», les bières, boissons préférées des Lettons, les champignons, très prisés des locaux, les pickles ou encore le chocolat *Laima*. Datant du début du XX^e siècle, l'usine du même nom a été nationalisée lors du passage du pays dans le giron de l'URSS.

PAS AVANT MIDI

«C'est l'une des seules fabriques de l'époque toujours actives», note la guide. Et de raconter l'histoire du chocolat *Sérénade* créé en 1936 par un artisan pour séduire sa belle. Un amoureux trop timide pour lui déclarer sa flamme. Naquit ainsi une douceur qui reste une référence pour les palais lettons... De même que le *Black Balsam*, un alcool fort utilisé, il y a 200 ans, comme médecine, «tuant toutes les bactéries». Une sorte de pousse-café composé de 17 plantes, chiffre Oskar, un sympathique barman, vantant un effet bénéfique sur l'estomac. «C'est très sain. Mais il faut éviter d'en boire avant midi», rigole l'homme avant de proposer une dégustation. Un moment de convivialité dans une ville qui se caractérise encore par ses nombreux bars et cafés branchés, une cuisine créative, une vie nocturne animée, une large offre culturelle dont des concerts de musique classique, ballets et opéras. Un Riga doté d'un dynamisme, d'une énergie particulière – comme s'il fallait rattraper le temps – qui peut sans complexe se comparer aux plus attractives des capitales européennes. ■

Genève - Riga, trois vols par semaine avec Air Baltic.

Informations supplémentaires: Live Riga.

Reportage réalisé dans le cadre d'un voyage de presse.



Devant le Marché central. La cueillette et la consommation de champignons font partie des habitudes lettonnes.



Une ville d'eau, à une encablure de la mer Baltique et à l'embouchure du fleuve Daugava.



Une invite à la gourmandise...

«VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR CE QUE FAIT NOVARTIS EN GRÈCE»

En novembre, trois personnalités de Syriza étaient en visite dans notre pays pour parler du scandale qui a coûté des milliards au système de santé grec

Sylviane Herranz

«**N**ous sommes convaincus que cette affaire ne concerne pas seulement la Grèce, mais aussi la Suisse. La population de votre pays a le droit de savoir quelles sont les pratiques des multinationales helvétiques à l'extérieur.» Chef du cabinet du Ministère de la santé grec, Panos Papadopoulos explique les raisons de sa venue en Suisse, du 14 au 16 novembre, avec deux autres personnalités de Syriza, George Pallis, pharmacien et député au Parlement grec, et Giorgos Chondros, membre du comité central du parti de gauche au pouvoir depuis 2015. Invités par l'association Multiwatch et le Comité de solidarité avec la Grèce, ils ont informé le public sur le scandale Novartis en Grèce lors de deux conférences, l'une à Berne et l'autre à Bâle, ville accueillant le siège de la multinationale. Ils ont aussi profité de leur séjour pour s'entretenir avec des parlementaires socialistes, notamment les conseillers nationaux Marina Carobbio et Carlo Sommaruga, afin de discuter des pos-

sibilités d'entraide entre les deux pays. Rencontrée à Berne, la délégation de Syriza explique à *L'Événement syndical* les tenants de cette affaire ayant fait perdre à la Grèce des milliards d'euros. Il y a deux ans, une enquête menée aux Etats-Unis, à l'issue de laquelle le géant suisse a été condamné à une amende de 390 millions de dollars pour avoir incité des chaînes de pharmacies à vendre ses produits, a conduit le FBI sur une affaire de pots-de-vin versés en Grèce à des personnalités politiques, des hauts fonctionnaires et des médecins. Le Parquet grec a ensuite démarré une enquête. Cette dernière porte sur la période de 2006 à 2015.

ANCIENS PREMIERS MINISTRES ET POLITICIENS MIS EN CAUSE

«En 2016, trois anciens collaborateurs de Novartis, aujourd'hui sous protection aux Etats-Unis, ont lancé l'alerte et mis en cause des politiciens grecs. Quand des anciens membres du gouvernement sont soupçonnés, la Constitution prévoit que le Parlement s'en charge», explique George Pallis, qui a aussi fait partie de la commission

d'enquête parlementaire créée en février 2018. «Il appartient au Parlement de décider ensuite s'il veut travailler ou pas sur le cas. La commission d'enquête a terminé ses travaux en avril et décidé de retourner l'affaire à la justice», ajoute Giorgos Chondros, précisant que cette dernière n'a pas encore terminé son travail.

Dans le collimateur de la justice se trouvent notamment deux anciens Premiers ministres, dont le conservateur Antonis Samaras de la Nouvelle Démocratie, et huit anciens ministres. Parmi eux, Yannis Stournaras, actuel gouverneur de la Banque centrale de Grèce et ancien ministre des Finances, Dimitris Avramopoulos, actuel commissaire européen aux migrations et ministre de la Santé de 2006 à 2009, et l'ancien ministre socialiste Evangelos Venizelos. Tous rejettent les accusations. L'un des témoins protégés a évoqué le versement d'un million d'euros à Yannis Stournaras pour influencer sur les prix des médicaments. Quelque 50 millions d'euros auraient été versés à des politiciens. Et plus de 4000 médecins, pharmaciens et fonctionnaires auraient été soudoyés par Novartis.

LES DEUX ASPECTS DU SCANDALE

«Le scandale Novartis comprend deux aspects, explique Panos Papadopoulos. Il y a, d'un côté, la question de la fixation des prix des médicaments et, de l'autre, les incitations faites aux méde-

cins de prescrire en grand nombre les médicaments de la firme. Concernant les prix, la Grèce occupe une place importante au niveau international. Les prix dans notre pays influencent la liste de référence pour les tarifs internationaux: plus ils sont élevés chez nous, plus les multinationales pharmaceutiques réalisent de profits. D'où la corruption des représentants politiques fixant les prix en Grèce. Côté médecins, Novartis les incitaient à prescrire ses médicaments en offrant de l'argent, des voyages, des participations à des congrès. Ces pratiques existent depuis longtemps.»

PRESQUE 10% DE LA DETTE GRECQUE...

Conséquence de telles pratiques, l'explosion des dépenses de médicaments pour le système de santé grec. L'affaire Novartis aurait ainsi représenté pour l'Etat grec une perte de quelque 3 milliards de francs. «Au total, entre 1997 et 2014, ces pratiques, menées aussi par d'autres firmes, auraient coûté environ 23 milliards d'euros à l'Etat», souligne Panos Papadopoulos et George Pallis. «Cela représente presque 10% de la dette totale de l'Etat, qui se monte à environ 300 milliards!»

Ces dépenses démesurées ont eu des effets d'autant plus forts après le début de la crise financière et des mesures d'austérité imposées par les institutions internationales. «Les coupes dans la santé ont été plus élevées qu'ailleurs.

Jusqu'en 2015, le budget de la santé a été diminué de presque 40%, des milliers de postes ont été supprimés, rappelle le chef du cabinet du Ministère de la santé. Le système grec de santé a été près de l'effondrement. Quand Syriza est arrivé au pouvoir, en 2015, la première mesure a été de stabiliser le système. Le budget a été augmenté de 10%, 2 millions de personnes sans assurance maladie ont pu obtenir une couverture et les prestations ont augmenté. Des postes ont été créés et le secteur des pharmacies a été réformé afin qu'un tel scandale ne puisse plus survenir. Nous sommes aussi en train de développer une prestation de base. Il y a eu des améliorations, mais d'autres avancées sont nécessaires.»

A l'issue de leur visite, les trois délégués de Syriza espèrent que notre pays s'engagera pour que les pratiques de corruption telles que celles de Novartis ne soient plus possibles à l'avenir. Interpellé en février 2018 déjà sur cette question par Carlo Sommaruga, le Conseil fédéral a répondu succinctement que l'administration fédérale «s'employait depuis des années à effectuer une activité d'information et de sensibilisation auprès des entreprises sur les dangers de la corruption» et qu'il ne lui appartenait pas de demander l'ouverture d'une enquête préliminaire dans notre pays. A suivre... ■



Rencontrés à la mi-novembre à Berne, Giorgos Chondros, membre du comité central de Syriza, George Pallis, pharmacien et député au Parlement grec, et Panos Papadopoulos, chef du cabinet du Ministère de la santé (de g. à dr.) ont présenté les enjeux de l'affaire Novartis secouant leur pays. L'enquête pour corruption est toujours en cours. De nombreuses personnes sont concernées, dont deux anciens Premiers ministres et huit ex-ministres.

La fin de la discrimination envers les Kosovars

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement une nouvelle convention de sécurité sociale avec le Kosovo

Jérôme Béguin

Les travailleurs kosovars retournés au pays devraient pouvoir à nouveau recevoir leur rente AVS ou AI. Dans sa séance du 30 novembre dernier, le Conseil fédéral a adopté à l'intention du Parlement le message relatif à la nouvelle convention de sécurité sociale avec le Kosovo. Celle-ci doit coordonner les systèmes de prévoyance vieillesse, survivants et invalidité des deux Etats et réglementer le versement des rentes à l'étranger. Depuis 2010, il n'existe plus d'accord sur ce point avec le jeune Etat issu de l'ex-Yougoslavie, le Gouvernement suisse ayant décidé de ne pas le reconduire après des menaces de mort proférées envers des enquêteurs envoyés sur place débusquer d'éventuels fraudeurs. Depuis lors, les milliers de Kosovars qui rentraient au pays ne pouvaient plus toucher une rente AVS ou une pension d'invalidité, ils ne pouvaient réclamer que le remboursement des cotisations sociales. Entre 2010 et fin 2017, 5636 remboursements de cotisa-

tions AVS de ressortissants kosovars ont été versés. Unia, qui s'est mobilisé pour que cesse cette discrimination envers ces salariés et qui a dénoncé la précarité dans laquelle ils étaient plongés, salue la décision du Conseil fédéral.

VICTIMES D'INTERMÉDIAIRES

«Cela a été particulièrement difficile pour les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite après le 1^{er} avril 2010. Les veuves, dont les maris sont décédés après cette date, ont été laissées les mains vides. Et le manque d'informations a conduit des assurés à être victimes d'agences de conseils douteuses qui prélevaient jusqu'à 20% des cotisations AVS remboursées, explique Osman Osmani, secrétaire spécialisé en matière de migration à Unia. La conclusion du nouvel accord est aussi le résultat de la ténacité d'Unia et de nos partenaires en Suisse et au Kosovo qui nous ont activement soutenus. La ratification par le Parlement kosovar a eu lieu au mois d'octobre et nous espérons une adoption rapide par

les Chambres fédérales pour que soit éliminée cette discrimination.»

PAS DE RÉTROACTIVITÉ

Le nouvel accord exclut cependant de verser des prestations à titre rétroactif couvrant la période de vide conventionnel. «C'est le gros problème», convient Osman Osmani. «Nous avons averti la délégation de négociations du Kosovo à plusieurs reprises au cours des pourparlers afin de trouver une solution. Malheureusement, c'est un accord standard, comme la Suisse en a conclu avec de nombreux Etats, aucune réclamation rétroactive n'est possible pour la période antérieure à l'accord. Une solution reste nécessaire et certainement encore possible. Les citoyens du Kosovo sont arrivés en Suisse avec la promesse que l'âge de la retraite leur permettrait de percevoir une pension décente. Ils ne devraient donc pas être désavantagés. La Suisse serait en mesure de réparer cette injustice en versant les prestations du premier pilier rétroactivement», estime Ruzhdi

Ibrahimi, expert en sécurité sociale à la caisse de chômage d'Unia.

LA BALLE AU PARLEMENT

La balle est maintenant dans le camp du Parlement qui devrait être saisi de la convention à la session de printemps. La droite ne risque-t-elle pas de bloquer la ratification? «Nous ferons pression avec le groupe parlementaire Kosovo. L'UDC a également voulu rejeter la convention de sécurité sociale avec la Serbie. Nous sommes convaincus que nous pouvons isoler cette position si elle se manifeste», rassure la conseillère nationale Barbara Gysi. ■

Solidarité criminalisée...

Le Tribunal de district de Brigue condamne à une amende Anni Lanz, active dans la défense des migrants. Indignation d'Amnesty International

Sonya Mermoud

Pas d'acquiescement pour Anni Lanz, condamnée le 10 décembre dernier par le Tribunal de district de Brigue à payer une amende de 800 francs et les frais de procédure. Rappelons que la Bâloise de 72 ans avait tenté d'aider, le 28 février dernier, un requérant d'asile afghan à revenir en Suisse. Ce dernier avait été expulsé vers l'Italie en vertu des accords de Dublin. L'ancienne secrétaire générale de Solidarité sans frontières avait été interceptée avec son protégé au poste frontière de Gondo, en Valais, et condamnée par ordonnance pénale à une peine pécuniaire de 30 jours-amende à 50 francs avec sursis assortie d'une amende de 300 francs et de 400 francs de frais de procédure. Elle avait alors fait recours. «Je veux rendre cette histoire publique pour dénoncer la façon inacceptable dont la Suisse applique les accords de Dublin», avait-elle déclaré, selon les informations rapportées par Amnesty International. Qui critique sévèrement le jugement rendu. «C'est une gifle dans le visage de toutes celles et de tous ceux qui s'engagent en faveur des droits de ceux qui sont dans le besoin», a relevé dans un communiqué Cyrielle Huguenot, responsable de la campagne dans le domaine des migrations à Amnesty suisse. Et la collaboratrice de l'ONG, qui a assisté à l'audience, d'estimer qu'on se trompait de cible.

GRAVES TROUBLES PSYCHIQUES

«La solidarité n'est pas un crime. Les autorités suisses doivent traquer les trafiquants et les passeurs qui profitent de la détresse d'êtres humains, mais pas s'acharner sur les citoyens qui agissent par pure compassion.» Amnesty International appelle à une application moins

restrictive du Règlement Dublin notamment envers les réfugiés les plus vulnérables. Comme dans le cas de l'exilé, souffrant de graves troubles psychiques, aidé par Anni Lanz. «Des rapports médicaux recommandaient de ne pas renvoyer en Italie le jeune Afghan, qui avait commis plusieurs tentatives de suicide, et de le laisser séjourner près de sa sœur en Suisse. Son état mental s'était grandement détérioré après qu'il eut appris que sa femme et son enfant avaient été tués en Afghanistan.» En dépit de cette situation, l'homme a été expulsé. La militante a décidé de venir à sa rescousse quand elle a appris que le Centre pour demandeurs d'asile enregistrés de Milan ne pouvait l'héberger. Et qu'il dormait dehors par presque moins 10 degrés. Elle l'a retrouvé à la gare de Domodossola, portant des traces d'engelure, et a décidé de le ramener dans nos frontières. «Je savais que je me retrouvais dans une situation compliquée sans entrevoir de solution. C'était un voyage dans l'inconnu. Tout ce que je savais, c'est que je devais l'aider», a déclaré la prévenue à l'audience, rapporte encore Amnesty. Un geste d'humanité sanctionné, le Tribunal de district de Brigue ayant certes allégé la peine en supprimant les jours-amende mais majoré l'amende l'élevant à 800 francs. Alors que les frais de procédure ont aussi augmenté. Anni Lanz n'a pas encore décidé si elle fera recours. De son côté, Amnesty International demande instamment à la Suisse de tenir compte de la récente dégradation des conditions d'accueil des demandeurs d'asile en Italie – y compris des personnes renvoyées dans le cadre du Règlement Dublin – à la suite de l'adoption d'un décret de Salvini limitant les prestations à leur égard, notamment en matière de soins. ■

Le commerce de détail doit miser sur l'humain

Alors que Valora a annoncé le lancement de son premier magasin entièrement automatisé à Zurich, Unia appelle à valoriser les employés et leur formation

Manon Todesco

Au printemps 2019, le premier magasin sans caisses devrait voir le jour à la gare de Wetzikon, dans le canton de Zurich. Le concept de «avec box» est simple: l'accès à la boutique, ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, et les paiements seront effectués via une application mobile. Pas besoin d'hôtesse de caisse, donc. Des employés seront tout de même recrutés aux heures de grande affluence pour ravitailler le magasin. Pour le groupe Valora, ce projet répondrait à une demande de la population pour des heures d'ouverture flexibles... Si le futur magasin doit encore obtenir un permis de construire, Unia se tient déjà sur ses gardes. Très critique face à cette évolution dans le commerce de détail, le syndicat craint que cette automatisation menace encore plus l'emploi dans la branche, précarise les conditions de travail et flexibilise davantage les horaires. D'autant que Valora est bien connu d'Unia «pour ses conditions de travail médiocres et peu respectueuses des employés». «Nous veillerons donc à ce que le groupe respecte la Loi sur le travail et les temps de repos et de pause des employés», s'est exprimé le syndicat dans un communiqué de presse.

FORMER DAVANTAGE

Pour Unia, des mesures urgentes doivent être prises afin de mettre en va-

leur et de renforcer les compétences du personnel de vente plutôt que de le sacrifier. C'est pourquoi il appelle les entreprises du commerce de détail traditionnel à miser sur l'humain pour faire face à la concurrence du commerce en ligne. «C'est avec des employés motivés, bien formés et respectés qu'elles feront la différence et attireront les clients dans les magasins.» Par ailleurs, le syndicat plaide en faveur d'une meilleure formation des vendeuses, tout au long de la carrière, afin de les accompagner dans ces mutations liées à la numérisation. Le programme de la Confédération pour l'amélioration des compétences de base sur les lieux de travail est un premier pas, selon Unia, mais insuffisant. «La formation continue devrait être un droit et plus seulement relever de l'initiative individuelle ou être du seul ressort des entreprises», insiste le syndicat. Et pour les cas où la formation continue ne suffirait pas, il faudrait ensuite prévoir des programmes de réorientation professionnelle dans le cadre du partenariat social. «Enfin, les prestations de l'assurance chômage devraient être étendues pour permettre aux personnes qui perdent leur emploi de refaire une nouvelle formation qualifiante», conclut Unia. ■



VOICI LE DERNIER NUMÉRO DE L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL 2018.

NOUS SAISISSEZ CETTE OCCASION POUR VOUS REMERCIER DE VOTRE FIDÉLITÉ, VOUS SOUHAITER DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS ADRESSER NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2019. RENDEZ-VOUS LE 16 JANVIER PROCHAIN.

LA RÉDACTION

AGENDA UNIA

GENÈVE

SEANCES

Comité vente: mercredi 19 décembre à 19h.
Comité EMS: jeudi 20 décembre à 20h.

PERMANENCE PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Toutes les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

FERMETURE DE FIN D'ANNEE

Le secrétariat sera fermé du vendredi 21 décembre à 18h au mercredi 2 janvier 2019. Réouverture le jeudi 3 janvier 2019 à 9h. Unia Genève vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h. Vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Château-d'Œx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4. lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand - Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand - Rue 73 – 75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Crissier: rue des Alpes 51. Mardi et jeudi de 16h à 18h30.
Vevey: avenue Paul-Cérésolo 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois. Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi.
Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30. Samedi de 9h à 11h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE

En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille provisoirement à l'adresse suivante: place Bel Air 6, 1260 Nyon. Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert uniquement les après-midis. Heures d'ouverture: **Lundi de 13h30 à 17h30. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30. Vendredi de 13h30 à 16h.** Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

BRÈVE

FRIBOURG: LA RÉFORME FISCALE A ÉTÉ ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT

Le Grand Conseil fribourgeois a avalisé le 13 décembre dernier, à une grande majorité, la réforme fiscale présentée par le Conseil d'Etat. Aucune proposition visant à alléger les conséquences sociales de cette réforme n'a passé la rampe. Ainsi, le taux d'imposition du bénéfice des entreprises passera de 19,86 à 13,72%, et non à 15,07% comme le proposait le centre-gauche. Le doublement de la hausse des allocations familiales, de 20 à 40 francs par mois, a lui aussi été refusé.

Comme l'avait annoncé le «Comité pour une réforme fiscale équilibrée et durable», la question du référendum est désormais posée. Elle se discutera demain 20 décembre entre les différentes composantes du comité, soit les syndicats du canton, le Parti socialiste, les Jeunes socialistes, les Verts, Solidarités et Attac (voir aussi L'ES du 12 décembre).

Peu après le vote du Parlement, le Syndicat des services publics (SSP) réagissait en dénonçant une «réforme totalement déséquilibrée» et à combattre. Dans son communiqué, il relève qu'outre la baisse drastique du taux d'imposition du bénéfice des entreprises et les autres privilèges fiscaux accordés, les députés ont décidé de diviser par trois l'impôt sur le capital. «Ce dumping fiscal engendrera des pertes de plusieurs millions pour les collectivités publiques, note le SSP. Rien que pour le Canton, elles s'élèveront à 40 millions par an pour les prochaines années et à 120 millions par an dès 2030. La facture sera sans nul doute adressée à la population: mesures d'économies dans les services publics et hausses d'impôts sur les personnes physiques (comme c'est le cas dans plusieurs communes vaudoises).» Le syndicat rappelle également le récent vote dans le canton de Berne lors duquel la population a rejeté une baisse bien moindre, de 21,64 à 18,71%, de l'imposition des entreprises. ■ SH

WWW.
EVENEMENT.CH

NORD VAUDOIS

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

Secrétariat d'Yverdon-les-Bains
Nous vous informons qu'il n'y aura plus de permanence le dernier samedi de chaque mois. Fermeture de fin d'année: du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019. Reprise le lundi 7 janvier 2019.
Bureau de Payerne
Rue du Simplon 10. Fermeture de fin d'année: du 21 décembre 2018 au 9 janvier 2019. Reprise le jeudi 10 janvier 2019 (16h – 18h30).

PERMANENCE DE VALLORBE

Réouverture
Le syndicat Unia répond à nouveau à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale. La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie. Contact: Syndicat Unia, Grand Rue 9, 1337 Vallorbe 0848 606 606.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE

Syndicat et caisse de chômage:

Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.

Permanences syndicales:

Mardi et jeudi de 16h à 18h30. 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.

Guichet de la caisse de chômage:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

Permanences téléphoniques:

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

Fribourg durcit sa lutte contre le travail au noir

A partir du 1^{er} janvier, les entreprises qui décrocheront un marché public dans le gros œuvre devront être en possession d'une carte professionnelle. Unia salue la mesure

Manon Todesco

Le travail au noir dans le secteur principal de la construction est un véritable fléau sur lequel le canton de Fribourg a décidé de mettre la priorité. Lors d'une conférence de presse le 12 décembre, réunissant le Conseil d'Etat, les employeurs et le syndicat Unia, un plan d'action a été dévoilé. «Le travail au noir perturbe la bonne concurrence économique, désavantage les travailleurs et diminue les recettes pour les assurances sociales et l'administration fiscale», dénonce un communiqué de presse commun, qui insiste sur le coût que cette fraude représente: près d'un milliard de francs juste pour le canton.

Pour y remédier, la première mesure phare consiste à instaurer, dès le 1^{er} janvier prochain, l'obligation pour les entreprises du secteur de détenir une carte professionnelle afin de pouvoir décrocher un marché public. Le but? Ecarter les entreprises qui ne respectent pas les règles du jeu afin de mieux protéger les maçons du dumping et d'assainir le marché. Concrètement, tous les collaborateurs présents sur le chantier devront se munir

de cette carte – délivrée par la commission paritaire –, attestant de la régularité de leur situation, avec leur photo et le nom du patron à l'appui. De plus, elle sera dotée d'un code qui pourra être scanné par les divers inspecteurs susceptibles de les contrôler.

Quatorze autres mesures ont été discutées au sein d'un groupe de travail tripartite chargé de mener une réflexion sur la lutte contre le travail au noir. Outre la mise en place de la carte professionnelle, on peut signaler la fermeture des chantiers illégaux, la collaboration interservices avec les commissions paritaires ou encore la création d'un groupe d'inspecteurs spécialisés.

ALLER PLUS LOIN

Unia salue l'initiative. «Il est très important qu'une telle mesure soit mise sur pied, réagit Armand Jaquier, secrétaire régional d'Unia Fribourg. Désormais, l'Etat devra vérifier que les entreprises respectent les conventions collectives de travail. Quant à ces dernières, elles devront fournir les documents attestant le bon paiement des assurances sociales.» Cela dit, pour le syndicaliste, il ne s'agit que d'un premier pas. «Pour venir à bout du travail

au noir, il est tout aussi capital de limiter la sous-traitance.» Si le sujet a bien été abordé au sein du groupe de travail, il n'est pas encore à l'ordre du jour. «Il y a une volonté de tester cette première mesure et d'en tirer un premier

bilan.» Enfin, si la carte professionnelle concerne pour l'instant uniquement les chantiers gérés par le canton, Unia espère que ce projet fera des petits. «Nous aimerions que cela s'applique petit à petit à tous les chan-

tiers, publics comme privés, souligne Armand Jaquier. De même, l'idée est que cela s'étende aux autres branches de la construction, notamment le second œuvre.» ■



Le travail au noir pèse dans le canton de Fribourg près d'un milliard de francs.

Répressions en Colombie: basta!

Une journée de solidarité avec les étudiants colombiens s'est tenue jeudi dernier à Uni Mail à Genève

Jérôme Béguin

Jeudi dernier, les luttes sociales en Colombie ont résonné dans le grand hall d'Uni Mail à Genève. Au travers de petites actions, de banderoles et de panneaux d'informations, des militants de la Plateforme suisse latino-américaine pour la paix en Colombie, soutenus notamment par Unia et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), ont tenu à sensibiliser les étudiants genevois et à témoigner de leur solidarité. Depuis le mois d'octobre, les étudiants colombiens manifestent contre la politique budgétaire du gouvernement du président Iván Duque, entrée en fonction en août. Ils réclament plus de moyens pour les 32 universités du pays, le respect des engage-

ments pris en juin par le président Juan Manuel Santos d'améliorer le service public et de solder le déficit de fonctionnement d'environ 1,1 milliard de dollars du système

universitaire. «La réponse gouvernementale à la mobilisation a été la répression, la répression, la répression...» déplore Alfredo Camello, psychologue et exilé colombien.



Les militants ont allumé des bougies en hommage aux victimes de la répression de l'Etat et des paramilitaires.

«On dénombre aujourd'hui plus de 500 blessés et 250 étudiants qui vont être jugés pour sédition. Basta!» Ce 13 décembre, la protestation devait s'élargir à des secteurs du monde du travail opposés à la politique budgétaire et fiscale du gouvernement. Mais, malgré les accords de paix, participer à un mouvement social reste toujours très risqué en Colombie. «Depuis le début de l'année, plus de deux cents représentants de la société civile, dont un tiers de syndicalistes, ont été assassinés», relève Umberto Bandiera. Le secrétaire syndical d'Unia et président de la commission de solidarité internationale de la CGAS estime que les relations commerciales helvético-colombiennes devraient être conditionnées au respect des droits humains. En fin de journée, les militants ont allumé des bougies devant Uni Mail en hommage aux victimes de la répression de l'Etat et des paramilitaires. ■

SALAIRES DES ÉLECTRICIENS VALAISANS REHAUSSÉS

Bonne nouvelle pour les électriciens valaisans. Les partenaires sociaux de la branche ont trouvé un accord sur les augmentations salariales. Dès l'an prochain, les travailleurs du secteur gagneront 50 francs de plus par mois, soit une hausse de 30 centimes de l'heure. Les salaires minimums des installateurs-électriciens et des automaticiens avec CFC seront aussi relevés de 20 centimes de l'heure. Un résultat salué par Unia et les Syndicats chrétiens du Valais, partie prenante de la négociation. «Nous sommes très contents de cette issue. D'autant plus que, l'an dernier, nous avions déjà obtenu une majoration de 50 francs», relève Serge Aymon, responsable de l'artisanat valaisan pour Unia. Et le syndicaliste de souligner les «échanges de vue constructifs» entre les différents acteurs et un accord «à la hauteur de l'implication du personnel de la branche dans la bonne marche actuelle du secteur».

Dans ce contexte, les syndicats espèrent que les autres corps de métier du domaine s'inspireront de cet arrangement, «comme ceux de la technique de bâtiment, de la construction métallique ou encore les carreleurs».

L'accord trouvé profitera à 1286 salariés actifs dans cette branche en Valais. ■ SM

Licenciements chez Lavotel devant la justice

L'année dernière, la société Elis fermait le site de la blanchisserie de La Sarraz après deux vagues de licenciements. Unia veut faire constater la violation du droit de consultation

Sylviane Herranz

Le cynisme était de mise mercredi dernier devant le Tribunal des prud'hommes de Lausanne. Défendant cinq travailleurs licenciés en mai-juin 2017, peu avant la fermeture de la blanchisserie Lavotel à La Sarraz en octobre de la même année, le syndicat Unia a déposé une action en constatation de violation de la procédure de consultation. Une requête qui, si elle était acceptée par la justice, permettrait aux employés lésés de faire

reconnaître leur congé comme abusif, n'ayant pas pu exercer leur droit de trouver une alternative aux licenciements ou de négocier un plan social. Tout a commencé quand des salariés de Lavotel, propriété d'Elis SA depuis 2010, s'étaient adressés à Unia durant le premier semestre 2017. Des transferts de personnel vers d'autres sites avaient eu lieu, des démissions, puis une dizaine d'employés avaient été congédiés. En juillet 2017, le personnel restant était informé que le site allait fermer en fin d'année. Un nouveau

wagon de licenciements était annoncé. Unia, mandaté par la quasi-totalité des salariés, était alors intervenu pour demander l'intégration des personnes déjà licenciées à la procédure de consultation lancée par la direction. «Cette dernière a refusé de les prendre en compte. La consultation n'a été qu'une parodie. Nous n'avons jamais reçu les documents les plus élémentaires pour mener la procédure, par exemple le nombre exact de travailleurs, leur ancienneté, des chiffres sur les baisses de commandes, rien, aucune information», indique Nicolas Rochat Fernandez, juriste du syndicat Unia, peu avant l'audience des prud'hommes.

La blanchisserie de La Sarraz, comptant 38 employés au début de 2017 et spécialisée dans le nettoyage du linge hospitalier, avait perdu plusieurs clients. Cette perte et la vétusté des lieux annonçaient clairement pour les travailleurs la fermeture prochaine du site.

ABSENCE DE CONSIDÉRATION

Devant le tribunal, Nicolas Rochat Fernandez a dénoncé la «tactique du salami» mise en place par la direction qui a procédé à deux vagues de licenciements, permettant à Elis, pourtant signataire de la CCT du nettoyage, de ne pas respecter ses obligations légales en matière de licenciement collectif. Le syndicat estime que les salariés concernés, dont la plupart travaillaient là depuis 15 voire 25 ans, avec des revenus de l'ordre de 3000 à 3500 francs par mois, avaient droit à un peu de considération et à un plan social digne de ce nom.

Face aux faits rappelés par le juriste d'Unia dans sa plaidoirie, l'avocat de la société Elis a tout simplement renvoyé la responsabilité de la fermeture de la blanchisserie de La Sarraz sur le syndicat! Il a d'abord nié que la direction savait, au printemps 2017, que la blanchisserie fermerait en automne, alors même que sur les formulaires remis

par l'entreprise à l'assurance chômage pour les premiers licenciés, le motif de la fermeture était clairement indiqué. L'avocat d'Elis a ensuite dénoncé l'intervention d'Unia sur le site. «Quand un syndicat débarque dans une entreprise, distribue des tracts, réunit le personnel, cela peut conduire à la mettre sur le flanc», a-t-il déclaré, précisant que «des troubles amenés à l'intérieur par Unia ont précipité la fermeture»... Une interprétation qui n'étonne pas Nicolas Rochat Fernandez. Après l'audience, le syndicaliste relève non seulement l'absence d'argumentation juridique de l'entreprise, mais aussi le mépris des règles, pourtant reconnues en Pays de Vaud, en matière de partenariat social. Pour l'heure, le jugement est attendu. Il ouvrira la voie à une possible reconnaissance des licenciements abusifs survenus chez Lavotel. ■

DEUX DUOS, DE JAPON ET DE SUISSE

Deux duos en cette fin d'année: l'un japonais, qui offre un des meilleurs films de la cuvée 2018, *Une affaire de famille*, et *Le Voyage à Yoshima* avec des images plus belles les unes que les autres; l'autre, suisse, qui permet à un auteur de se raconter à son fils, *La séparation des traces*, ou pose son projecteur sur des migrants installés dans la marge du djihad – **Dévoilées** Par **Freddy Landry**

Une affaire de famille de Hirokazu Kore-eda – Japon

En entrant dans la salle de projection, j'ignorais tout de ce film couronné cette année par la Palme d'or au Festival de Cannes. J'avais vu avec plaisir certaines réalisations de cet auteur japonais, comme *Tel père, tel fils*, où la famille y occupe déjà une place centrale. Hirokazu Kore-eda est généreux avec ses personnages. C'est un grand réalisateur, mais en avais-je perçu toute la mesure? Pour éliminer cette perplexité, il devient parfois nécessaire de se référer à des revues pointues, dignes de confiance, comme *Positif* et les *Cahiers du cinéma*, magazines hier aussi «ennemis» qu'ils en sont devenus indispensables. Le premier est installé à gauche, privilégiant surréalisme et poésie. Dans le second, ma génération apprend à mieux comprendre le cinéma à travers des critiques comme François Truffaut, Eric Rohmer, Claude Chabrol, Jacques Rivette, parmi d'autres, devenus ensuite de grands réalisateurs. Aujourd'hui, les deux revues se sont rapprochées en défendant une solide politique des auteurs. Ces lectures mirent un terme à ma perplexité à la sortie du cinéma. Le film, l'un des meilleurs vus cette année, aurait dû, dans un premier temps, s'appeler *Voleurs à l'étalage*: il eût toutefois été regrettable d'être pris d'emblee par la main pour attirer l'attention sur

un côté anecdotique de l'histoire bien qu'important. Le titre français, *Une affaire de famille*, oriente la curiosité vers la famille, qu'elle repose sur des liens de sang ou d'esprit. Le mot «affaire» masque les multiples petites «combines», dont le vol à l'étalage, qui émaillent le récit se déroulant durant trois saisons, de l'hiver à l'été. Le format du cinémascope permet d'inscrire l'action principale dans un espace élargi donnant des informations complémentaires souvent intéressantes. Ainsi de la fillette recueillie par la famille, qui n'est jamais, dans les deux premiers tiers du film, au centre de l'image alors qu'elle est assurément au centre du récit. Elle doit conquérir cette première place auprès de sa famille d'accueil qui renonce à la «rendre» à ses parents en conflit permanent. Dans cette famille Shibata, la grand-mère, Hatsue, règne sur deux jeunes femmes, Nobuyo et Aki, le compagnon de la première, Ossamu, et un enfant, Shota. Ils vont accueillir une fillette abandonnée, Juri. Mais on comprendra peu à peu que cette famille est composée par des hasards d'adoptions successives. Nobuyo et Ossamu forment un couple uni dans une très belle scène d'amour. On ne sait pas très bien de qui Shota est le fils. Il viendra un moment, qui se fait attendre, où il osera em-

ployer le mot «papa» pour s'adresser à Ossamu, celui qui lui apprend comment réussir de petites rapines dans des magasins, précieuses et même indispensables pour se nourrir convenablement. Cela se passe parfois en suivant une sorte de liste des courses suivies par de souples travellings. Osera-t-on garder Juri, alors que Shota était peut-être déjà un enfant adopté? Il est donc assez évident que la notion de famille l'est ici au sens large. Elle doit donc se construire pour en former une vraie où les uns et les autres joueront le rôle qui doit être le leur. Les liens se révèlent forts, se nouent dans le respect mutuel et complice d'une construction sans ceux du sang. Les protagonistes vivent à six dans une maison réduite à une pièce, servant à la fois de cuisine, de salle à manger, de salon et de chambre à coucher, où chacun trouve sa place grâce à une stricte organisation. La grand-mère possède quelque argent dont profitent les autres qui n'en gagnent que peu. Leurs modestes «gains», ils les tirent de petites «bonnes affaires» concrétisées par diverses formes de larcins dans les magasins ou en donnant un spectacle exhibitionniste. Le Gouvernement japonais, pays où existe aussi une aide de l'Etat à la production, s'est dressé avec force contre



ce film, estimant qu'il donne une idée injuste de son action sociale. C'est une bonne raison de plus pour s'y intéresser: quand l'autorité accuse un cinéaste de «salir» son image, il doit bien y avoir anguille sous roche. Sans avoir l'air d'y toucher, Kore-eda dénonce les insuf-

fisances du système d'aide sociale de son pays. Il inscrit ainsi son film dans un environnement social et politique qui dérange: un bon signe de liberté critique! ■

Voyage à Yoshima de Naomi Kawase – Japon

Vaut-il la peine de signaler l'existence d'un film seulement intéressant? Oui, puisque *Voyage à Yoshima* est japonais, donc issu d'un grand pays producteur de films rarement montrés dans nos frontières. Une jeune femme française retourne au Japon dans une vaste forêt pour retrouver une sorte de produit miracle. Elle y revoit un bûcheron déjà rencontré lors d'un premier voyage. Les dialogues, peu nombreux, glissent vers des considérations philosophiques qui n'ont guère de lien avec le décor principal: la forêt. Il est assez inattendu d'y découvrir Juliette Binoche, tout de même parfois un peu mal à l'aise. Or, le film n'est ni français, ni américain. Il est signé d'une réalisatrice qui,

dans d'autres de ses œuvres, a déjà mis en évidence son admiration pour la nature. Des arbres immenses, une branche qui frémit, une fougère que l'on foule, un bruit étrange, le courant d'un ruisseau prennent alors assez nettement le pas sur l'histoire qui est un peu fluette. Le spectateur peut se laisser aller à la contemplation des images qui sont celles d'une nature plus ou moins accueillante, dans une forêt fascinante. Ici, la beauté des tableaux, bénéficiant d'une mise en scène précise et rigoureuse, dépasse de loin l'intérêt du récit fondé sur une recherche qui frôle l'impossible. C'est cet aspect esthétique qui mérite qu'on parle du film. ■



La séparation des traces de Francis Reusser – Suisse

Le début des années 1960 fut brillant pour le cinéma en Suisse romande, avec les Tanner, Soutter, Roy, Goretta, Lagrange. Une dizaine d'années plus tard, une autre génération apparut, plus ou moins inscrite autour de *Quatre d'entre elles*, les Jacques Sandoz, Claude Champion, Yves Yersin qui vient de décéder et Francis Reusser. Yves Yersin, avec *Les petites fugues*, connut un beau succès public frôlant le demi-million de spectateurs dans notre pays. Parmi une dizaine de réalisations, Francis Reusser avec *Patricia*, deuxième sketch de *Quatre d'entre elles*, et *Vive la mort*, son premier long métrage, tourné en partie en 1968, sont des fictions profondément imprégnées de l'esprit de ces années. Les tournages ont été terminés avant ou pendant les événements. Ce furent là de rares contributions romandes précédant cette époque, comme celles d'Alain Tanner après 1968. *La séparation des traces* s'inscrit entre fiction et documentation, pour apparaître comme un ovni racontant une vie sans prétendre être une «bio». C'est un genre de journal faisant le survol d'une existence assez bousculée reposant sur la sensibilité, la mémoire, les élans d'amour ou de colère. Une sorte de lettre, destinée à son fils Jean, embarqué lui aussi dans le cinéma, pour le moment surtout comme opérateur. Francis Reusser ose avec tranquillité fouil-



ler très profondément dans ses souvenirs intimes parfois douloureux, comme le choix que fit son propre père... Il est intéressant de s'arrêter sur la manière dont Reusser murmure ses souvenirs, ceux qui retiennent son attention. Il y a quelque chose, déjà dans la diction de Reusser, qui relève de la confiance quand il se remémore ses révoltes qui lui valurent d'être pris surtout pour un pamphlétaire, masquant ses élans poétiques. Cette voix, par instant troublante, fait de nous le témoin de ce qu'un père voudrait ne dire qu'à son fils. Ose-t-on vraiment assister à ce dialogue? L'image est faite de séquences d'aujourd'hui. Mais Reusser s'en est aussi allé tirer des plans parfois uniques

dans l'ensemble de sa filmographie et probablement même pris parmi ses chutes. Il n'est pourtant pas nécessaire de chercher à retrouver l'origine de certaines images qui constituent des séquences parfaitement cohérentes avec des plans venus de partout. On retiendra quelques éléments, comme l'amour de Reusser pour le cinoche, une manière de filmer le Léman qui ne semble appartenir qu'à lui, comme s'il voulait mettre en valeur un vieux copain. Sa fascination pour la montagne est un inattendu salut à «nos Alpes sublimes»! Aimer son environnement n'interdit pas de se révolter contre le conformisme de notre société. ■

Dévoilées de Jacob Berger – Suisse

Il y a deux supports au moins pour qu'un film atteigne le public, le grand et le petit écran. Et avec le numérique, il y a aussi notre propre ordinateur. Pour ce film du Suisse Jacob Berger, les choses sont claires. *Dévoilées* a le statut de téléfilm porté financièrement par la RTS, montré en priorité le 29 novembre dernier sur le petit écran, accessible sur le site de la RTS jusqu'au 29 décembre, donc un mois durant, alors qu'en général, la durée de rattrapage n'est que d'une semaine. D'un scénario original bâti autour de trois femmes d'une même famille, où les hommes sont pour une fois les faire-va-

loir des personnages principaux, chose tout de même assez rare dans la fiction audiovisuelle, voici un film qui aborde plusieurs thèmes: les liens de famille entre trois générations, l'amour, l'adultère, etc. Par petites touches souvent subtiles, on découvre qui sont ces trois femmes, la nature de leurs liens dans notre société des années 2010. Retenons-en la ligne directrice qui constitue aussi son originalité: comment devient-on terroriste voué à une cause mortifère, le djihad, même si l'attentat en préparation dans un milieu suisse échoue? Le film répond petit à petit à cette question. Le spectateur est invité à recons-

tituer le puzzle au fur et à mesure du temps qui passe. Une approche fluide, fort bien faite et des protagonistes incarnées par d'excellentes actrices, Marthe Keller, Julie Gayet et Lola Creton. Sont-ils nombreux ceux qui se souviennent ou qui savent que le 21 février 1970, un avion de la Swissair s'écrasa dans les environs de Zurich faisant 57 morts à la suite d'un attentat d'origine palestinienne? Intéressante idée dans la construction du scénario: cette fiction d'aujourd'hui est rendue plausible par la réalité d'hier! ■

